

Figures marquantes de la liberté

4^e rencontre : Télesphore-Damien Bouchard, champion du libéralisme

Conférence prononcée le 7 décembre 2021 à l'auditorium de la Grande Bibliothèque

Invité : Harold Bérubé, professeur à l'Université de Sherbrooke

Animateur : Éric Bédard, historien

Texte publié le 9 novembre 2022



Télesphore-Damien Bouchard en 1912.
Photographe non identifié. Source : BAnQ,
03Q, P10, S1, P3.

Introduction

Journaliste et figure politique majeure de la première moitié du XX^e siècle, Télesphore-Damien Bouchard a été, toute sa vie durant, un vigoureux défenseur de la liberté de parole et de conscience. Mais, plus encore, on peut dire de lui qu'il fut un champion du libéralisme, qu'il défend et incarne à bien des égards au cours d'une longue et riche carrière. Sa feuille de route est impressionnante : journaliste, rédacteur en chef et propriétaire de journaux, il est également homme politique aux paliers municipal, provincial et fédéral, occupant tour à tour et parfois simultanément les postes de conseiller municipal, greffier, maire, député, vice-président et président de l'Assemblée législative provinciale, chef de

l'opposition, ministre et finalement sénateur. Et c'est sans parler de son bref mandat comme premier dirigeant d'Hydro-Québec. Pourtant, à l'aube du XXI^e siècle, il est assez peu connu du grand public.

C'est bien dommage, car sa trajectoire témoigne de l'existence et de la persistance au Québec d'une riche tradition libérale entre la défaite des Patriotes de 1837-1838 et la



Révolution tranquille. Bouchard est ainsi, sur le plan des idées, un héritier du libéralisme radical ou réformiste de ceux qu'on appelle les Rouges durant la seconde moitié du XIX^e siècle (et qui sont à leur tour des héritiers des Patriotes). Sur le plan partisan, Bouchard est également un libéral d'une loyauté (presque) indéfectible au parti qui se réclame de cette idéologie à l'échelle provinciale. Enfin, comme politicien et homme d'affaires, Bouchard est le promoteur d'un libéralisme économique qui mise sur la réussite individuelle, mais se méfie des dérives du capitalisme sauvage. Ces différentes facettes du libéralisme, il les défend avec vigueur et avec une liberté de parole qui contribue à la fois à son ascension et à sa chute dramatique comme acteur de l'histoire politique du Québec. On comprendra qu'il est difficile de rendre justice à une biographie aussi riche en quelques milliers de mots et je me contenterai ici de cerner les principales dimensions de la vie publique de ce champion du libéralisme au Québec.

Un fils de Saint-Hyacinthe

Télesphore-Damien Bouchard est né à Saint-Hyacinthe le 20 décembre 1881, de Julie Rivard et Damien Bouchard. Sa mère meurt alors qu'il a cinq ans et son père se remarie six semaines plus tard à une veuve, Élisabeth Landry, que le jeune garçon considère rapidement comme sa mère. Dans ses mémoires, Bouchard insiste sur ses origines modestes et, effectivement, son grand-père paternel, Basile Bouchard, était un fermier assez pauvre d'Acton Vale. Mais son père, Damien, entreprend rapidement et avec énergie des efforts pour améliorer son sort. Il travaille d'abord comme garçon de bureau pour Honoré Mercier dans les années 1860, avant de devenir ouvrier dans une manufacture comme tailleur de cuir. Suivant des cours à l'école du soir, il devient éventuellement contremaître, en plus de présider la section locale des Chevaliers du Travail. En 1890, il achète le magasin d'alimentation et de spiritueux d'un ami. Damien Bouchard s'engage également du côté du Parti libéral comme organisateur dans les quartiers ouvriers de la ville. Il s'éloigne donc de ses modestes origines, sans toutefois devenir un membre des élites locales. Cette importante volonté d'ascension sociale, il la transmet à son fils. D'ailleurs, tant du côté de son père que de sa mère, on a affaire à des familles qui s'identifient aux Rouges et à leur doctrine libérale et anticléricale. Ce sont des valeurs et des idées dont hérite également Bouchard.



Il importe d'ailleurs de dire quelques mots sur sa ville de naissance, Saint-Hyacinthe. En effet, malgré une carrière qui dépasse largement le cadre local, sa vie a été profondément influencée par ce milieu qu'il ne quittera qu'à la toute fin de sa vie. Au tournant du XX^e siècle, Saint-Hyacinthe est un important centre de service pour la population agricole des environs, une ville industrielle en développement, mais aussi un foyer du libéralisme radical au Québec. Cela s'explique en partie par le fait que la ville est le fief de la famille Dessaulles, et notamment du seigneur libéral et anticlérical Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895), neveu de Louis-Joseph Papineau et animateur important de l'Institut canadien de Montréal. S'il meurt à la toute fin du XIX^e siècle, son frère George-Casimir lui succède et lui survit (il s'éteint en 1930 à l'âge vénérable de 102 ans !). Plus largement, Saint-Hyacinthe est une ville et un comté qui auront tendance à élire des députés libéraux et où ce parti dispose d'une grande influence. Cela n'empêche évidemment pas la ville d'abriter un siège épiscopal et de nombreuses communautés religieuses, mais l'influence et les discours cléricaux y sont confrontés à des résistances beaucoup plus vigoureuses qu'ailleurs au Québec.

Mais revenons à Bouchard. Son père tient à l'éducation de ses enfants et le jeune homme entreprend à partir de 1887 des études à l'Académie Girouard, dirigée par les Frères du Sacré-Cœur. Tout suggère qu'il est un étudiant brillant, prometteur... et pieux. Alors que son frère aîné, Émile, est retiré de l'école pour aider à la gestion du commerce familial, Télesphore-Damien est encouragé par son père à poursuivre ses études, et tout particulièrement dans les domaines « pratiques » que sont l'anglais et l'arithmétique. Il les poursuit au Séminaire de Saint-Hyacinthe et c'est visiblement là qu'il est confronté pour la première fois aux différences de classe. En effet, ses collègues issus majoritairement des élites locales lui rappellent fréquemment ses origines ouvrières pour le dénigrer, et c'est une réalité qui le hantera toute sa vie. Durant ce passage au séminaire, sa piété catholique est toujours palpable, mais elle est de plus en plus colorée par un rejet des superstitions et de ce qui lui semble irrationnel dans la pratique religieuse. Enfin, c'est au Séminaire de Saint-Hyacinthe que Bouchard fait ses premières armes dans le monde du journalisme, comme directeur du journal de l'institution, *La Lyre*. Avant même la fin de ses études, il devient correspondant local de *La Patrie* et de *La Presse*. Cet engagement de plus en plus



important dans le monde du journalisme explique une dernière année plus difficile au séminaire, mais aussi des études inachevées en droit débutées en 1903 à l'Université de Montréal.

Le journaliste et le polémiste

Il est important de comprendre dans quel monde Bouchard met les pieds en embrassant le journalisme à l'aube du XX^e siècle. Surtout en région, on a affaire à une presse qui est toujours très partisane. Chaque journal a son affiliation politique, généralement bien connue, et bénéficie de l'appui moral et financier du parti politique appuyé. Si ces journaux comportent un certain contenu informatif, ils font surtout dans la polémique, attaquant sans relâche leurs adversaires et défendant avec la même pugnacité leur parti et ses positions. Comme journaliste, Bouchard embrasse rapidement ce rôle et ce ton. Sa grande liberté de parole et son indomptable énergie lorsque vient le moment de débattre sont certainement liées en partie à ce milieu, à cette pratique du journalisme qui demande des qualités de combattant.

À l'époque où Bouchard apprend ce métier, Saint-Hyacinthe compte trois journaux aux affiliations politiques distinctes : *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, d'obédience conservatrice; *La Tribune*, journal libéral modéré et assez près du clergé local; et *L'Union*, journal libéral radical. De manière peu étonnante peut-être, les accrochages entre les deux journaux libéraux et leurs propriétaires sont plus importants que ceux entre libéraux et conservateurs ! Et ces polémiques locales ont d'importants échos dans les quotidiens montréalais. C'est dans ce contexte que Bouchard, correspondant local de deux de ces quotidiens, s'en mêle et est rapidement recruté en 1899 comme éditeur de *La Tribune*. C'est un poste qu'il n'occupera que très brièvement. En effet, le libéralisme radical de Bouchard cadre mal avec celui plus assagi de *La Tribune* et, dès l'année suivante, il passe à *L'Union* comme journaliste. Plus à l'aise dans cette feuille radicale, il en devient le directeur en 1902 et le propriétaire l'année suivante. Il a alors 22 ans !

C'est justement à titre de journaliste que le jeune homme fait son entrée dans ce qui représente une véritable institution à Saint-Hyacinthe : la « petite messe du dimanche », organisée chaque semaine par le député fédéral libéral Jean-Baptiste Blanchet. Il s'agit



d'une rencontre informelle des « esprits libres », radicaux et modérés, de Saint-Hyacinthe. On y discute des événements de l'heure, en plus d'y élaborer des stratégies politiques pour s'assurer de maintenir, voire de renforcer l'influence libérale dans le comté et au-delà. C'est évidemment une précieuse occasion de réseautage pour le jeune Bouchard. Cette « petite messe » est un rendez-vous qui se poursuivra et qu'il présidera éventuellement dans les locaux de *L'Union*.

Comme journaliste, puis rédacteur en chef et propriétaire de *L'Union*, Bouchard utilise et raffine un style enflammé, qui cherche l'affrontement. Il a une idée claire du rôle social que devrait jouer la presse : convaincre l'opinion publique à tout prix de la justesse de ses positions... et des erreurs de ses adversaires. Avant même son entrée plus formelle en politique, il s'engage donc résolument sous la bannière libérale et défend un libéralisme qu'on qualifiera de radical, mais qui mérite peut-être plus l'étiquette de réformiste. Examinons de plus près les idées et positions que défend Bouchard tout au long de sa carrière.

En 1905, il fait partie d'une délégation de notables libéraux locaux qui se rend à Ottawa pour rencontrer le premier ministre Wilfrid Laurier. C'est un personnage qu'il admirait déjà, mais ça n'en est pas moins une rencontre marquante pour lui et son admiration pour Laurier ne se démentira jamais par la suite. De la même façon, il fait preuve d'une animosité tout aussi persistante envers Henri Bourassa, qui a claqué la porte du gouvernement Laurier à l'occasion de la guerre des Boers et qui incarne, pour Bouchard, un nationalisme étroit et inféodé au clergé catholique. Par exemple, il écrit en juillet 1905 dans *L'Union* que si « un Canadien français est assez sincère pour confesser que nous avons quelque chose à apprendre des autres nations, vite ces bigots et ces chauvins crient à l'irréligion et au manque de patriotisme ». Il y a un certain nationalisme chez Bouchard, mais sa défense du Canada français passe par le bilinguisme et la collaboration avec la majorité anglophone du pays. Son nationalisme prend également la forme d'une volonté de faire progresser le Canada français en l'arrachant au cléricisme et à l'obscurantisme à travers la réforme et le développement des institutions d'éducation. Enfin, il rejette toutes formes de xénophobie, en commençant par l'antisémitisme ambiant qui fleurit dans certains milieux canadiens-français durant les premières décennies du XX^e siècle.



Ce sont des idées qu'il défend féroce­ment comme journaliste et qu'il continuera à défendre en politique. Alors que la majorité de ses collègues libéraux sont prêts à bien des compromis avec le clergé, les nationalistes ou la grande entreprise pour arriver à leurs fins ou protéger leur carrière, Bouchard gardera, en politique, une indépendance et une liberté de parole nourries par son expérience à *L'Union* (qui devient *Le Clairon de Saint-Hyacinthe* en 1912). D'ailleurs, comme propriétaire d'un organe de presse libéral, il ne se gênera jamais pour y critiquer féroce­ment les libéraux plus modérés ou associés trop étroitement au clergé. Des polémiques parfois violentes l'opposent à des figures comme Jules-Paul Tardivel, Olivar Asselin et, surtout, Harry Bernard, rédacteur en chef du *Courrier*, l'organe conservateur local. Ces polémiques finissent fréquemment devant les tribunaux et Bouchard entame et est l'objet, au cours de sa longue carrière, d'une longue série de poursuites pour diffamation. Par exemple, en 1910, Bouchard entame une poursuite en diffamation contre le *Courrier* de Saint-Hyacinthe où on l'a qualifié de « renégat de Dieu ». Il remporte la cause et le journal doit lui verser 50 dollars en dommages. Ce ne seront pas ses derniers démêlés avec l'organe conservateur.

Disons justement quelques mots sur le rapport de Bouchard à la foi. Même s'il lutte sans relâche contre le cléricisme – c'est-à-dire l'omniprésence du clergé dans la société canadienne-française et notamment dans la sphère temporelle –, tout indique qu'il est un catholique pratiquant, mais discret. S'il compte de nombreux ennemis dans le clergé, il y a autant d'alliés et d'amis qui l'entourent toute sa vie.

Le politicien municipal réformiste

Très tôt dans ses discours politiques, Bouchard évoque sa volonté de « faire le ménage » à l'échelle locale avant de se tourner vers la province et ses ambitions réformistes ne se démentiront jamais au cours d'une longue carrière comme élu municipal. Ce sont ses alliés politiques qui l'encouragent à se présenter pour la première fois devant les électeurs. Lors des élections locales de 1904, quatre de ses alliés sont élus au conseil et Bouchard les rejoint l'année suivante. Il est essentiel ici de dire quelques mots sur l'accumulation de rôles que joue Bouchard à partir de ce moment. À l'époque, la notion de conflit d'intérêts est un peu différente de la nôtre... Ainsi, élu conseiller municipal, il demeure actif comme



propriétaire et rédacteur en chef de *L'Union* et utilise son journal comme plateforme pour défendre ses positions et répondre aux attaques de ses adversaires. Quelques années plus tard, et pendant la plus grande partie de sa carrière politique, il cumule de la même façon les fonctions d'élu municipal et provincial.

VOL. I SAINT-HYACINTHE, 26 AVRIL 1912. No. 17.

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

M. D. T. BOUCHARD

CHEOISI COMME CANDIDAT LIBERAL



Chez les oppositionnistes

Tout n'est pas rose dans le camp des adversaires du candidat libéral.

Les chefs bleus sentent le terrain glisser sous leurs pieds et ils sont à faire des efforts pour enrayer la débâcle qui se produit dans leurs rangs.

Ils commencent à réaliser que les bouillants nationalistes qui veulent tout conduire à leur guise dans les rangs oppositionnistes font plus de mal que de bien à leur parti et ils réclament pour la lutte présente un candidat portant une teinte bleue indigo.

De son côté M. le sieur Cabana dit la Ferraille veut à tout prix imposer son encombrante personne.

Les Bleus qui ont suivi durant la dernière lutte "l'Homme aux douze petits trous" sont loin d'avoir de sa valeur la même opinion que le grand Cabana a de lui-même.

Plusieurs d'entre eux ne se cachent pas pour affirmer qu'il faisait plus de tort que de bien par ces discours à faire dormir les gens debout et ceux-là prédisent, que si le sieur Charron de Cabana dit la Ferraille est choisi comme candidat oppositionniste ils ne s'occupent point de la lutte.

Comme il n'y a qu'un homme pour se porter candidat contre M. Bouchard qui a rallié à sa candidature tous les libéraux, tous les conservateurs et tous les nationalistes indépendants, il est probable que nos adversaires devront se rallier au commandement de "l'Homme aux Douze Petits Trous."

Dans le fond, ceux qui choisirent M. Cabana n'auront pas tout à fait tort, car il serait malheureux pour nos adversaires de sacrifier un homme ayant une valeur quelconque dans une lutte sans aucune chance de succès comme celle qui s'annonce aujourd'hui.

M. L. J. Gauthier président de la convention fit ensuite quelques justes remarques, lesquelles il termina par un chaleureux appel en faveur de la cause libérale.

Si l'on en juge par l'enthousiasme qui régnait dans l'assemblée la victoire nous est assurée quel que soit l'adversaire que l'on suscite au parti libéral.

M. D. T. BOUCHARD

Après avoir remercié les électeurs de l'honneur qu'ils venaient de lui faire en le nommant leur candidat, l'orateur dit qu'il tâchera de toujours s'en montrer digne et de toujours mériter leur confiance.

Il déclare que jusqu'à la fin, il entend rester à son poste pour faire la lutte aux adversaires de la saine politique libérale et que jamais au moment du combat on le verra, comme M. Bourassa, déserter le champ de bataille et s'enfuir sous d'autres cieux.

C'est avec la prétention de vouloir régénérer le gouvernement de Québec que M. Bourassa est venu il y a quatre ans solliciter le mandat des électeurs de Saint-Hyacinthe, mais contrairement à ce qu'il prétendait alors, son œuvre depuis ce temps a été nulle et il s'est vu lui-même obligé de déclarer que la province de Québec était administrée par le plus grand premier ministre qu'elle n'avait jamais eue depuis la confédération.

En maintes occasions, avant que le clairon de la bataille se soit fait entendre, les organes de la presse adversaire eux mêmes, se sont plus à reconnaître les bienfaits de l'administration

Si actuellement dans notre région rien de l'ancien régime n'a encore été modifié, c'est parce que personne n'a eu le courage de s'attaquer à cette question qui pour notre district est d'une importance vitale.

Une question non moins importante que l'abolition des ponts de péages c'est en outre de la servitude sous laquelle elles placent le citoyen les sommes de grands et graves embarras quant au paiement de la dite rente. Ordinaiement nous voyons le seigneur ou son représentant venir à un jour fixe pour recouvrer la perception de ses rentes et les embaillards se voient forcés d'aller à ce jour déterminé payer leur dû au seigneur malgré quelques fois l'inclemence de la température et le mauvais état des chemins.

Notre intention est de demander avec instance le rachat de ces rentes et de faire voter par la législature, une loi permettant au gouvernement de prêter aux municipalités ou existent ces servitudes le montant nécessaire pour former le capital de ces rentes. Durant une période déterminée de quelques années, les censitaires contribueraient à payer comme par le passé, une certaine proportion de leur

Le Clairon de Saint-Hyacinthe, édition du 26 avril 1912 annonçant l'investiture de Télesphore-Damien Bouchard comme candidat libéral du comté de Saint-Hyacinthe. Source : BANQ.

En tant qu'échevin, Bouchard se révèle être un politicien intègre et qui maîtrise bien ses dossiers. On le voit d'ailleurs intervenir sur une vaste diversité de dossiers avec une maîtrise souvent étonnante des détails techniques et juridiques. C'est probablement pour ces raisons qu'on le nomme rapidement président du comité des finances. En tant que membre du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, il lance des initiatives audacieuses, et qui dérangent. Il s'attaque notamment avec énergie aux exemptions fiscales dont bénéficient les entreprises et les institutions religieuses. Son ambition de moderniser l'enseignement et les institutions scolaires se fait également déjà sentir et il multiplie les appels en ce sens en direction du gouvernement provincial. En 1908, il démissionne



toutefois de son poste d'échevin pour servir comme greffier de la Ville, un poste qu'il occupe jusqu'en 1912, année de son élection comme député provincial. Ce changement de rôle répond à la fois à un certain épuisement, mais aussi à sa volonté de mieux assurer sa subsistance. En effet, les élus municipaux, à l'époque, touchent une rémunération essentiellement symbolique. Il n'en continue pas moins à mener, depuis ce poste, certains des combats politiques qui lui tiennent à cœur, comme la municipalisation de l'électricité.

C'est en 1917 que ses alliés politiques l'approchent de nouveau, mais cette fois-ci pour lui proposer de se présenter à la mairie. Il accepte et est élu par acclamation. C'est un rôle qu'il joue de manière presque ininterrompue entre 1917 à 1944. Comme maire de Saint-Hyacinthe, il défend et met en œuvre un programme réformiste ambitieux : amélioration et meilleur financement des services, uniformisation des pratiques fiscales, embellissement et création d'espaces verts, ouverture d'une station de radio municipale (!) et concerts dans les quartiers ouvriers de la ville, clinique de lutte à la tuberculose et amélioration des institutions de santé locales. En 1930, il est défait de justesse par une coalition qui critique ses initiatives. Il les attaque sans relâche dans les pages du *Clairon*, appuyé par les conseillers qui lui sont toujours loyaux, ce qui lui permet de revenir à la mairie aisément lors des élections de 1932. Il affronte alors la Grande dépression et déploie son énergie et son imagination pour affronter le chômage de masse. Il refuse d'appliquer les secours directs à Saint-Hyacinthe et propose plutôt des emplois pour lesquels les chômeurs ne sont payés que pour les trois quarts de leurs heures, les encourageant ainsi à ne pas dépendre de l'aide publique. C'est une formule qui reflète bien le libéralisme économique auquel adhère Bouchard. Et c'est en 1934 que la municipalité inaugure ses propres installations hydroélectriques, faisant de la ville une des municipalités où les tarifs d'électricité sont les plus bas au Québec.

Ajoutons que, à titre d'élu municipal, Bouchard participe aux activités de l'Union canadienne des municipalités, qu'il présidera brièvement, mais surtout, il joue un rôle central dans la fondation et le fonctionnement de l'Union des municipalités de la province de Québec (UMQ) de sa création, en 1919, jusqu'au milieu des années 1930. Le maire de Saint-Hyacinthe est un acteur clé de cette organisation qui fédère la majorité des municipalités de la province et qui représente la principale courroie de transmission entre



l'Union et le gouvernement provincial. Bouchard sera d'ailleurs simultanément secrétaire-trésorier de l'Union et ministre des Affaires municipales en 1935! L'UMQ constitue aussi une importante plateforme à partir de laquelle il pourra défendre certaines des causes qui lui tiennent à cœur, et tout particulièrement la municipalisation de l'électricité et le démantèlement des dernières composantes du régime seigneurial, qu'il abhorre. C'est d'ailleurs comme représentant du monde municipal québécois qu'il intervient durant plus de 18 heures devant la commission d'enquête provinciale sur la municipalisation de l'électricité au début des années 1930.

L'homme d'affaires

Pour bien comprendre les rapports de Télesphore-Damien Bouchard au libéralisme, il est essentiel d'examiner son rapport à l'argent. En plus d'être un journaliste et un acteur politique de premier plan, Bouchard est un acteur économique qui connaît un certain succès. Comme son père, il est motivé par un puissant désir de s'élever au-dessus de ses origines ouvrières et d'assurer sa sécurité financière et celle de sa famille. Comme homme d'affaires, il embrasse les règles du libéralisme économique de l'époque. Il fait preuve d'une indéniable intégrité, refusant de tirer profit du patronage et de la corruption dont profitent pourtant plusieurs de ses collègues, mais il n'hésite pas à mobiliser ses alliés et à profiter de sa position lorsque l'occasion se présente.

Comme propriétaire de journal (et éventuellement de plusieurs journaux), Bouchard exerce un contrôle serré des finances de ces entreprises et semble être un assez bon employeur, même s'il se montre rapidement hostile au syndicalisme après une grève des journaux de Saint-Hyacinthe en 1904. Il justifie cette position en s'appuyant sur le droit à la libre entreprise et sur une vision de l'économie qui privilégie le mérite individuel. Cela dit, il n'hésite pas à avoir recours aux largesses de ses nombreux alliés politiques au besoin. Ainsi, acculé à la faillite en 1908, il est sauvé par un généreux prêt de Louis-Philippe Brodeur, député fédéral du comté voisin et ministre de la Marine.

Ajoutons que, comme il est loin d'être indépendant de fortune, plusieurs des décisions professionnelles qu'il doit prendre au cours de sa longue carrière le sont pour des raisons essentiellement financières, comme lorsqu'il devient greffier de Saint-Hyacinthe en 1908.



C'est d'ailleurs à partir de cette position privilégiée qu'il mène une première série d'opérations immobilières qui lui permettent de mettre la main, à petit prix, sur les dernières propriétés de la famille seigneuriale Dessaulles, dont il est proche. Il va les lotir et les développer, générant d'importants profits. Bouchard continue à pratiquer ce genre de promotion immobilière tout au long de sa carrière, s'enrichissant considérablement. Si ces transactions ne sont pas illégales en soi, on peut s'interroger sur les conflits d'intérêts qui entourent les activités immobilières de cet élu municipal.

Quoi qu'il en soit, si Bouchard est indéniablement un adepte du capitalisme libéral, il s'oppose tout au long de sa carrière au capitalisme sauvage ou abusif, et notamment aux monopoles en tous genres. De même, s'il se révèle un investisseur opportuniste en affaires immobilières, il mène une véritable lutte au patronage et à la corruption dans les différents gouvernements auxquels il appartient. Claude-Henri Grignon écrira à ce sujet que Bouchard « se révélait d'un scrupule gênant pour son entourage ».

Un député provincial qui dérange

C'est dès l'âge de 18 ans que Télesphore-Damien Bouchard s'engage activement au service de la cause libérale en présidant l'association locale des jeunes libéraux et en prononçant différentes allocutions publiques dans les paroisses rurales entourant Saint-Hyacinthe. À travers ces discours et les nombreux textes qu'il écrit dans *L'Union*, il participe de plus en plus activement aux grands débats politiques provinciaux et défend tout particulièrement les causes qui lui sont le plus chères, comme la modernisation de l'enseignement prodigué à ses compatriotes. En témoigne, par exemple, ce discours où il s'en prend plus particulièrement à Henri Bourassa en 1907 :

avant de songer à peupler de colons les bois du Nord, il faut songer à remplir de connaissances le cerveau de nos fils d'ouvriers et de cultivateurs pour les tenir sur un pied d'égalité avec ceux des autres pays. Que M. Bourassa et ses amis crient sur tous les toits que l'instruction occupe une trop grande place dans le programme de notre gouvernement provincial, c'est leur affaire, mais qu'ils ne viennent pas prétendre sur la terre classique du libéralisme, qu'ils sont des libéraux qui suivent les anciens programmes de nos réformateurs.



Ces activités lui donnent une grande visibilité dans les médias provinciaux et contribuent à sa notoriété grandissante à l'extérieur de Saint-Hyacinthe.

Ses alliés politiques lui proposent une première fois de se présenter comme député provincial en 1908, mais il y a d'importantes résistances au sein des instances locales du parti. Elles résultent à la fois de ses origines ouvrières, de certaines de ses prises de position plus radicales (spécialement son anticléricalisme et son hostilité aux nationalistes inspirés par Bourassa) et de son tempérament bouillonnant. Sa candidature est alors écartée et le candidat libéral local est défait par Henri Bourassa, qui se présente sous la bannière de la Ligue nationaliste. En 1912, sa candidature est de nouveau mise de l'avant, mais cette fois-ci avec succès. Il est élu avec une mince majorité et succède à Bourassa. Bouchard savoure probablement cette victoire, comme il reproche en partie au politicien nationaliste la défaite du gouvernement de Wilfrid Laurier aux élections fédérales de l'année précédente.

À titre de député, Bouchard transpose à l'Assemblée législative provinciale plusieurs des causes qu'il défendait déjà dans les pages des journaux et dans l'arène municipale, en commençant par l'éducation. En quelques mots, il désire rendre l'éducation obligatoire, mais aussi laïciser et moderniser les programmes. Pour lui, l'éducation est un élément clé pour améliorer le sort de ses compatriotes. Ses efforts se butent évidemment aux résistances importantes du clergé, qui souhaite préserver sa mainmise dans ce domaine, mais aussi à celles de ses collègues libéraux qui veulent ménager les sensibilités de ce même clergé à des fins électoralistes. Une autre cause qui lui tient à cœur et le rend impopulaire auprès de ses collègues est sa volonté de combattre la corruption et le patronage. À cet égard, il aura parfois à défendre ses propres activités comme entrepreneur, et c'est sans parler de ceux qui l'accusent d'être socialiste à cause de ses prises de position en faveur de la municipalisation de l'électricité.

En chambre, Bouchard est un parlementaire efficace et bien préparé, au style agressif et mordant, mais auquel on reproche parfois la longueur et le caractère répétitif de ses interventions. C'est également un politicien qui n'est pas au-dessus des « basses manœuvres » qu'on associe à la politique partisane. Par exemple, en 1918, il est dépêché par le premier ministre Gouin pour noyauter l'Union des agriculteurs de la province de



Québec. L'association, qui est fondée à Saint-Hyacinthe, doit théoriquement permettre aux agriculteurs d'avoir un meilleur rapport de force avec le gouvernement provincial. Bouchard, qui n'a rien d'un agriculteur, parvient à se faire élire à la tête de l'association et y nomme plusieurs de ses alliés, lui enlevant sa raison d'être.

Cela dit, les prises de position et le tempérament de Bouchard le desservent auprès des hautes instances libérales. En 1919, c'est privé du soutien de son parti – qui veut l'écartier définitivement ou lui donner une leçon – qu'il est battu aux élections provinciales par le candidat libéral indépendant Armand Boisseau. Signe qu'il dispose tout de même d'importants appuis locaux, il n'a pas de difficulté à se faire élire en 1923 et il reste ensuite en poste de manière ininterrompue jusqu'en 1944. Mais, de retour à l'assemblée, il continue à déranger. Par exemple, lorsqu'il propose un nouveau projet de loi pour la municipalisation de l'électricité en 1928, c'est le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau lui-même qui sabote les efforts de son député pour éviter qu'il y ait débat sur la proposition. Il reste donc simple député jusqu'en 1928 et on sent que, lorsqu'il le nomme orateur adjoint de l'assemblée, Taschereau essaie surtout de l'occuper à autre chose.

Nommé orateur en 1930, donc président de l'Assemblée législative, Bouchard doit finalement modérer ses ardeurs et il dispose de moins de temps pour défendre les causes qui lui tiennent à cœur. Cette fonction lui permet tout de même de se familiariser avec les procédures parlementaires et d'en connaître tous les rouages. Cela ne l'empêche pas, pendant la première moitié des années 1930, de continuer à défendre la municipalisation de l'électricité sur différentes tribunes. Il faut le préciser, cette ambition ne découle pas du nationalisme qui nourrira la nationalisation menée plus tard par Jean Lesage et René Lévesque. Il s'agit plutôt, pour Bouchard, de combattre les abus tarifaires des grandes entreprises qui monopolisent ce service dans la majorité des municipalités de la province.

Néanmoins, au sein du parti libéral, un nombre croissant de jeunes députés se reconnaissent dans ce genre de réformisme, surtout compte tenu des effets dévastateurs de la crise économique des années 1930. En 1934, rejetés par Taschereau, ils font défection pour fonder un nouveau parti, l'Action libérale nationale (ALN). L'émergence de ce mouvement place Bouchard dans une position délicate. L'ALN embrasse plusieurs de ses propres positions et tout porte à croire que certains membres du parti seraient plus



qu'ouverts à l'idée de voir Bouchard en prendre la tête. Des rencontres ont même lieu entre le député et des représentants de l'ALN. Finalement, Bouchard ne se laisse pas tenter par l'aventure. D'une part, on peut imaginer qu'il n'est pas nécessairement chaud à l'idée de joindre une formation qui a tout de même des liens assez étroits avec les milieux cléricaux et nationalistes. D'autre part, il est également fort probable qu'une loyauté de nature plus partisane joue un rôle dans la décision de Bouchard de ne pas trahir le parti auquel il s'est voué depuis sa jeunesse.

Est-ce pour le récompenser de cette loyauté qu'on le fait finalement entrer au cabinet en 1935 comme ministre des Affaires municipales? Plusieurs de ses contemporains voient effectivement dans son accès au cabinet un signe qu'il a été « acheté » par le premier ministre. Mais d'autres interprètent la chose comme le signe d'un certain renouvellement du parti, ou alors d'un dernier effort désespéré pour projeter cette image. Les élections qui opposent cette année-là le Parti libéral au Parti conservateur et à l'ALN sont néanmoins désastreuses. Le gouvernement Taschereau est réélu de peu (48 candidats, contre 42 à l'opposition), mais avec une minorité des voix (46 % contre 49 %). On connaît la suite : performance redoutablement efficace du chef du parti conservateur, Maurice Duplessis, devant le comité des comptes publics; multiplication des révélations embarrassantes pour les libéraux; démission de Taschereau, qui est remplacé à la tête du gouvernement et du parti par Adélard Godbout; déclenchement d'élections en 1936 qui mènent à la victoire d'une Union nationale dirigée par Duplessis. Alors que Bouchard est réélu de peu dans son fief de Saint-Hyacinthe, son chef, Adélard Godbout, est défait. Lors d'une réunion organisée le 24 septembre 1936, les députés libéraux s'entendent pour confier la direction de l'opposition officielle en chambre à Bouchard. C'est lui qui donnera, pendant trois ans, la réplique au « Chef ».

Le chef de l'opposition

Dès le 13 octobre 1936, Bouchard répond au premier discours du Trône préparé par le chef unioniste et lu par le lieutenant-gouverneur de la province. Ce premier discours comme chef de l'opposition fait bien ressortir ses qualités d'orateur et son style abrasif, particulièrement bien adapté à celui de son adversaire. Dans *Le Devoir*, on écrit que



Bouchard « a attaqué et griffé le nouveau régime sur tous les points vulnérables » et qu'il « a naturellement l'intonation du tribun et l'indignation vengeresse » ! Au cours de cette session parlementaire qui s'étire jusqu'à Noël, Bouchard ne manque pas de critiquer les projets de loi proposés. De son côté, le gouvernement Duplessis cherche à l'embarrasser en multipliant les accusations infondées à son endroit. Mais Bouchard n'en est pas à ses premières passes d'armes du genre et il se défend à la fois dans les journaux et devant les tribunaux.

On peut dire que, de bien des façons, Bouchard et Duplessis sont faits l'un pour l'autre. En chambre, les deux hommes adoptent et privilégient un style bagarreur, l'agressivité de l'un nourrissant celle de l'autre. De plus, les deux hommes connaissent bien les procédures parlementaires et savent exactement jusqu'où ils peuvent pousser la note sans enfreindre les règles du jeu politique.

Au cours des trois années qui suivent, Bouchard ne manque pas de fronts sur lesquels attaquer le gouvernement Duplessis. Compte tenu de la performance de Duplessis devant le comité des comptes publics lorsqu'il était dans l'opposition, Bouchard ne manque pas de dénoncer le gouvernement unioniste lorsque celui-ci, à son tour, se tourne vers différentes formes de patronage. De même, la fameuse « loi du cadenas » de 1937, qui accorde au gouvernement le pouvoir d'ordonner la fermeture de tout établissement utilisé pour la propagation du communisme, heurte de front les valeurs libérales de Bouchard. À l'anticommunisme dont Duplessis se fera une spécialité, le chef de l'opposition oppose un antifascisme qui lui semble mieux répondre aux véritables menaces de l'heure, le fascisme et le nazisme. De même, Bouchard critique férocement Duplessis parce qu'il ne respecte que très superficiellement les promesses qu'il avait faites en campagne au sujet de la municipalisation de l'électricité.

Pendant ce temps, le chef du Parti libéral, Adélard Godbout, se retrouve dans l'ombre du chef de l'opposition en chambre, ce qui ne manque pas de soulever quelques doutes sur son leadership. Cela dit, Godbout bénéficie de l'appui du Parti libéral fédéral et la majorité des députés libéraux provinciaux et fédéraux ne veulent pas de Bouchard comme chef. Ce dernier nie d'ailleurs avoir quelque ambition du genre. Le parti n'en décide pas moins d'organiser un congrès qui donne à Godbout l'occasion de réaffirmer sa position. Les



Adélar Godbout vers 1932. Auteur inconnu, domaine public. Source : Université de Montréal, division des archives, E0082, 1FP.05864.

délégués rassemblés en juin 1938 confirment leur appui à Godbout qui, dans son discours, loue tout de même les qualités du chef de l'opposition en chambre.

Mais le congrès de 1938 est également important pour ce qui est des résolutions qui y sont adoptées et qui vont en bonne partie dans le sens des idées et valeurs de Bouchard : mentionnons notamment des résolutions relatives à l'abolition du Conseil législatif, à la gratuité des manuels scolaires, au droit de vote pour les femmes et, surtout, à la nationalisation de l'électricité. Malgré ce triomphe apparent d'un libéralisme plus réformiste, les rumeurs se multiplient à l'effet que certains

libéraux cherchent à se débarrasser de Bouchard en le faisant nommer au Sénat. D'autres rumeurs nourrissent l'idée d'un froid grandissant entre le chef du parti et le chef de l'opposition, rumeurs que les deux hommes s'efforcent de dissiper en multipliant les apparitions ensemble pour critiquer le gouvernement Duplessis. Les nuages de guerre qui s'épaississent au-dessus de l'Europe à la fin des années 1930 mettent également Bouchard dans une position délicate, le spectre de la conscription réapparaissant sur la scène politique. Il choisit la voie du compromis, se positionnant contre toute forme de conscription, mais appuyant résolument l'idée d'un vaste effort volontaire pour combattre les puissances de l'Axe.

Le début de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1939, est d'ailleurs vu par Maurice Duplessis comme un bon moment pour déclencher une campagne électorale axée sur la menace fédérale. C'est sans compter sur l'impopularité croissante de son gouvernement, qui a multiplié les maladroites durant ce premier mandat, mais aussi sur l'appui massif que le Parti libéral fédéral apporte à son « petit frère » provincial durant la campagne. L'Union nationale est battue et les libéraux reviennent au pouvoir sous la direction du premier



ministre Adélard Godbout. Ayant su tenir tête à Duplessis durant trois longues années, Bouchard a certainement contribué à cette victoire qui lui permet de réintégrer le cabinet.

De ministre à sénateur, l'apogée et la chute

S'ouvre alors une assez courte période qui mène de l'apogée à la chute brutale de Télesphore-Damien Bouchard comme acteur politique sur la scène québécoise. En 1939, Godbout confie à Bouchard d'importantes responsabilités en faisant de lui le ministre de la Voirie, mais aussi des Travaux Publics, des fonctions souvent associées à différentes formes de patronage. Il est alors le doyen du cabinet et va gérer ces portefeuilles avec une grande intégrité... ce qui frustre plusieurs de ses collègues. Malgré le contexte de guerre, qui limite les ressources disponibles, il a également d'ambitieux projets pour la modernisation des infrastructures de transport de la province et parvient à faire avancer significativement certains d'entre eux, notamment le développement du réseau routier reliant l'Abitibi au sud de la province.

Face à la guerre, Bouchard demeure fidèle à ses principes. Contrairement à la grande majorité des nationalistes canadiens-français, il se montre sympathique dès le départ à l'appel du général Charles de Gaulle et aux forces de la France libre. Sa fille Cécile-Éna s'inscrit d'ailleurs très tôt comme infirmière et s'élèvera rapidement dans les rangs, atteignant celui de major. Avec l'assistance de son père, elle contribue significativement aux efforts des gaullistes pour multiplier les appuis au Québec et dans le reste du Canada.

Une réforme majeure qu'appuie Bouchard est adoptée en 1940 : l'octroi du droit de vote aux femmes du Québec. S'il ne l'a jamais défendue bruyamment lui-même, c'est une mesure qu'il appuie de différentes façons. Ainsi, en 1935, il avait déjà informé Thérèse Casgrain qu'elle pouvait compter sur son appui lors d'un vote sur un projet de loi à ce sujet, malgré l'opposition de Taschereau. De même, Casgrain peut compter sur son appui lorsqu'elle parvient à faire inclure cette mesure dans le programme libéral lors du congrès que le parti organise en 1938. C'est une mesure à laquelle s'opposent bien des nationalistes, même au sein du parti libéral, et une majorité des membres du clergé, en commençant par le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve. En 1940, ce dernier fait entendre son opposition bruyamment. Si bien que, à en croire la légende, Godbout le menace de



démissionner en faveur de Bouchard s'il ne cesse ses critiques. Il est un peu difficile de croire qu'une telle menace ait pu être proférée, et prise au sérieux par le cardinal. Mais cette anecdote en dit long sur les craintes que suscite probablement encore au sein du clergé le personnage de Bouchard. Quoi qu'il en soit, malgré les critiques, cette loi est adoptée en avril 1940.

Réélu maire de Saint-Hyacinthe cette année-là, Bouchard met sur pied un programme provincial de lutte au chômage calqué sur celui qu'il avait appliqué dans sa ville. L'expertise de Bouchard en affaires municipales est également sollicitée par le premier ministre, qui nomme Bouchard receveur de la Ville de Montréal et responsable de la réorganisation du conseil municipal de la métropole à la suite de sa mise en tutelle à cause d'importantes difficultés financières. Cette réforme est pour le moins singulière. Elle réorganise la vie démocratique montréalaise en fonction de principes corporatistes et, jusqu'à un certain point, antidémocratiques, accordant beaucoup d'influence aux propriétaires et à différents acteurs institutionnels comme la Chambre de commerce de Montréal et son Board of Trade. Il est étonnant de voir Bouchard porter une telle initiative, lui qui avait jusque-là été un champion de la démocratie municipale. Et cette réorganisation, qui mène à une chute dramatique du taux de participation aux élections municipales montréalaises, devient un échec embarrassant pour celui qui, jusque-là, multipliait les réformes couronnées de succès sur le plan municipal.

Il a plus de succès sur d'autres fronts. Ainsi, le 8 mai 1943, Bouchard contribue à la fondation de l'Institut démocratique canadien, une association libérale qu'il espère opposer à l'Ordre de Jacques-Cartier, société nationaliste canadienne-française plus ou moins secrète créée en 1926. L'Institut se veut aussi une continuation de l'Institut canadien de Montréal, un espace de discussion pour les esprits libres où se rassemblaient les Rouges au milieu du XIX^e siècle. Le 26 mai de la même année, l'un de ses plus vieux combats aboutit à une victoire majeure : le gouvernement Godbout fait adopter une loi rendant l'éducation obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans. L'année 1943 correspond également au début de la mise en œuvre d'un projet cher à Bouchard : l'étatisation de l'électricité. En effet, le gouvernement Godbout va de l'avant avec des démarches visant à étatiser la puissante *Montreal Light Heat & Power* (MLH&P), opération qui sera menée à terme l'année



Télesphore-Damien Bouchard, parlementaire, 1940. Photographie non identifiée. Source : BAnQ, Fonds J. E. Livernois Ltée, 03Q, P560, S2, D1, P1438.

suivante avec la création d'Hydro-Québec. Cette étatisation de l'électricité est évidemment d'une portée très limitée, mais elle est une première étape dans un processus qui mènera à la nationalisation complète en 1962.

Parallèlement à ces succès législatifs successifs, la position de Bouchard au sein du cabinet devient de plus en plus précaire, à la fois à cause de l'hostilité de certains de ses collègues députés, mais aussi de frictions entre le bouillonnant ministre et son chef. Dès 1942, Godbout procède à un remaniement ministériel au cours duquel il le prive du portefeuille des Travaux Publics (ce qui lui laisse tout de même la Voirie). Bouchard ne cache pas sa colère à la suite de ce remaniement qui découle, selon lui, des efforts d'entrepreneurs véreux et de leurs alliés dans la députation libérale. À partir de ce moment, il critique de plus en plus ouvertement son chef en privé, mais aussi en public.

L'étatisation de la MLH&P va donner à Godbout l'occasion de mettre un terme à ces tensions internes en nommant son ministre président de la nouvelle entité qui découle de cette nationalisation, Hydro-Québec. Bouchard va résister de son mieux à cette tentative de l'écarter, proposant de cumuler les postes de député, de ministre et de président de la société d'État. Godbout réplique en évoquant une nomination au Sénat canadien qui lui permettrait de rester dans l'arène politique. Devant les pressions qui s'accroissent, Bouchard finit par plier. Le 3 mars 1944, il est nommé sénateur et quitte l'Assemblée législative. Le 12 avril suivant, le cabinet annonce sa nomination comme président d'Hydro-Québec.

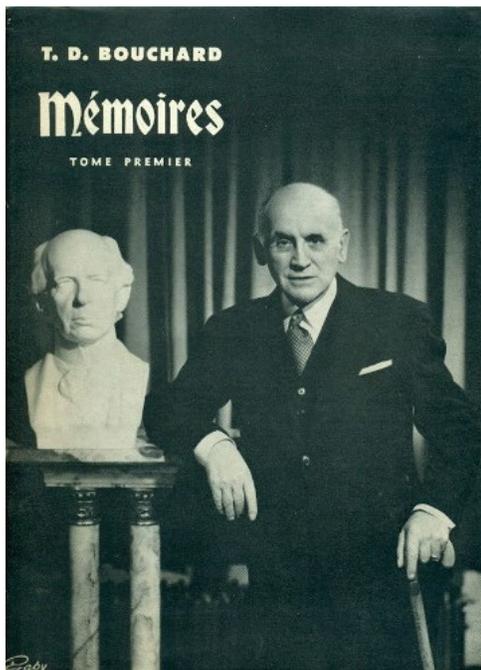
Ainsi, Bouchard est écarté, avec tous les honneurs, du gouvernement provincial dont il compromettrait l'unité et dont il critiquait de plus en plus ouvertement le chef. Il le quitte



toutefois en ayant atteint plusieurs des grands objectifs politiques de sa carrière et on aurait pu s'attendre à ce qu'il s'assagisse. Il n'en sera pas ainsi. D'une certaine façon, Bouchard demeure fidèle à lui-même, même si cette intégrité finira par le perdre...

Le 21 juin 1944, il est appelé à prononcer son premier discours comme sénateur dans le cadre du débat relatif à la création d'une commission chargée de créer un manuel d'histoire commun à l'ensemble du pays. De manière peu étonnante, le sénateur Bouchard est favorable à cette idée, qu'il voit comme excellente pour l'unité nationale canadienne, et qui enrage évidemment les nationalistes canadiens-français. Mais l'intervention de Bouchard sème la controverse pour d'autres raisons. D'une part, après une brève introduction en français, Bouchard prononce le reste de son allocution en anglais. D'autre part, après avoir discuté de ce qu'il considère comme l'état déplorable de l'enseignement de l'histoire dans l'ensemble du pays, Bouchard va se lancer dans une diatribe où il accuse pêle-mêle l'Ordre de Jacques-Cartier et le clergé d'être responsables de cette situation du côté francophone. Finalement, s'appuyant sur des propos de Jean-Charles Harvey, qui voit des agents de l'Ordre de Jacques-Cartier partout, Bouchard tire dans toutes les directions, s'en prenant explicitement à plusieurs membres du clergé.

Les réactions que suscite le discours sont à la hauteur de l'occasion. Les adversaires habituels de Bouchard se déchaînent, évidemment, mais la critique est plus vaste et profonde. Et elle embarrasse le gouvernement Godbout, qui se prépare à de nouvelles élections provinciales contre l'Union nationale de Maurice Duplessis, qui qualifie déjà Bouchard de traître. Une session spéciale du cabinet est convoquée le 23 juin 1944 et mène au congédiement de Bouchard comme président d'Hydro-Québec. Les critiques continuent tout de même à se multiplier. Par exemple, sans le nommer explicitement, le cardinal Villeneuve l'attaque à plusieurs reprises lors d'un discours prononcé dans son fief de Saint-Hyacinthe. Dans un texte paru dans *Le Devoir* le 26 juin 1944, Bouchard tente de s'expliquer et se montre philosophe face à sa déconvenue : « Libéré maintenant des lourdes tâches et des longues heures de travail, je vais reprendre ma plume de journaliste et continuer la lutte commencée il y a maintenant 45 ans pour l'avancement intellectuel, économique et social des descendants des deux grandes races qui peuplent notre pays aux horizons si vastes et si prometteurs. » Il a alors 62 ans. Deux jours plus tard, Godbout



Mémoires de T.D. Bouchard, tome premier, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960.

déclenche des élections au cours desquelles Duplessis ne manque pas d'utiliser à son avantage les propos controversés de Bouchard. L'Union nationale gagne ces élections et restera au pouvoir jusqu'en 1960.

Quant à Bouchard, il semble, pour la première fois de sa vie, sérieusement ébranlé par ces attaques. C'est le début de la fin de sa vie publique. Il quitte l'Institut démocratique canadien et renonce à se présenter de nouveau comme maire de Saint-Hyacinthe. Dans un texte publié dans *Le Clairon* le 7 juillet 1944, il tente de nouveau de se justifier et propose un bilan de sa longue carrière politique, expliquant qu'il a toujours tâché de défendre « les quatre libertés pour lesquelles nos ancêtres se sont

battus et se battent nos fils sur la terre, sur les océans et dans l'air : la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté de la religion et la libération de la misère ».

Se faisant plus discret durant les dernières années de sa vie, il n'est pas entièrement inactif. Le second discours qu'il prononce au Sénat est plus conventionnel et il participe aux travaux de cette instance jusqu'à sa mort. Il contribue également significativement aux efforts faits pour commémorer la mémoire de son héros, Wilfrid Laurier. Plus largement, il s'investit dans différentes initiatives pancanadiennes en faveur de l'unité nationale. Tout de même, à la fin des années 1950, des problèmes de santé le forcent à ralentir le rythme, et notamment à vendre ses journaux et sa maison de Saint-Hyacinthe. Il consacre par la suite beaucoup de temps et d'efforts à la rédaction des trois volumes de ses *Mémoires*, qui seront publiés en 1960 par la librairie Beauchemin. Il s'éteint à Westmount le 13 novembre 1962, à l'âge de 80 ans. Depuis deux ans, les libéraux sont de retour au pouvoir à Québec. Ils s'approprient à nationaliser l'hydroélectricité sur l'ensemble du territoire de la province.



Conclusion

Afin de dresser un bilan de la longue carrière de ce champion du libéralisme que fut Télesphore-Damien Bouchard, il est tentant d'essayer d'imaginer ce qu'il aurait pensé de cette Révolution tranquille qui s'ébranle au moment où lui s'éteint. Et il est tout aussi tentant de voir chez lui un précurseur de cette période d'intense modernisation de la société québécoise, rôle qu'on a souvent attribué au premier ministre Adélard Godbout d'ailleurs. Il est indéniable qu'il y a des aspects de cette Révolution tranquille dans lesquels Bouchard se serait reconnu et aurait vu des victoires substantielles par rapport à ses idéaux. Pensons par exemple à la vaste réforme de l'éducation entreprise à la suite des travaux de la commission Parent, mais aussi au processus de sécularisation de la société québécoise qui s'accélère alors considérablement. Pensons également à la nationalisation de l'hydroélectricité, amorcée timidement en 1944, mais complétée de manière ambitieuse à l'initiative du ministre René Lévesque. À ces grands chantiers s'ajoutent la réduction des inégalités économiques entre francophones et anglophones au Québec, la fin de différents types de censure, le progrès du féminisme réformiste, ainsi que différentes réformes dans le monde municipal à partir des années 1970. Tous ces acquis sont des prolongements du libéralisme réformiste dont Bouchard fut le champion tout au long de sa carrière. Néanmoins, il est tout aussi facile d'imaginer Bouchard s'inquiéter de certains aspects de cette Révolution tranquille québécoise. Il se serait probablement méfié de l'interventionnisme de plus en plus grand de l'État québécois dans l'économie, y voyant une menace au fonctionnement « normal » du capitalisme. Et il aurait certainement fait écho aux inquiétudes portées par les citélibristes face à la montée du nationalisme québécois. Il aurait certainement été horrifié par la montée du sentiment indépendantiste et aurait rallié le camp trudeauiste sur bien des questions. Encore que, connaissant Bouchard, il aurait probablement trouvé le moyen de nous surprendre et de mettre ses alliés dans l'embarras par quelque prise de position inattendue, mais conforme à ses principes et idéaux. Par exemple, il est difficile de l'imaginer appuyant le recours à la *Loi sur les mesures de guerre* durant la crise d'Octobre. Quoi qu'il en soit, sa vie représente un long et riche parcours sous le signe de la liberté et du libéralisme. Comme j'espère l'avoir montré, Télesphore-Damien Bouchard fut un combattant de choc au service de bien des



causes, un homme politique d'une grande intégrité et d'une grande liberté de parole qui a profondément marqué l'histoire contemporaine du Québec.

Pour en savoir plus

- Télesphore-Damien Bouchard, *Mémoires*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960, 3 tomes.
- Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec. La nébuleuse politique. 1867-1960*, Québec, Septentrion, 2013.
- Frank M. Guttman, *Le Diable de Saint-Hyacinthe. Télesphore-Damien Bouchard*, Montréal, Hurtubise, 2013.
- Robert Saint-Germain, « Télesphore-Damien Bouchard, un chef du parti libéral (1935-1944) », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1973.